

- Pour l'ensemble du personnel, de faire preuve à leur égard de plus d'écoute, de compréhension, et d'apport de réponses claires et concrètes face leurs revendications.
- L'arrêt de toutes les fermetures de lits, de services qui sont nécessaires à la couverture des besoins en santé de la population (psychologiques, somatiques et sociaux).
- Nous demandons d'assurer la stabilité des équipes qui ont postulées pour des projets et des orientations de services.
- L'arrêt du « développement et de l'usage régulier » de travail en mode dégradé.
- Le maintien dans le protocole de grève de la « mutualisation » pour l'ensemble du personnel de l'Epsm 71 pour les grèves de 24h, 48h et 72h.
- La prise en compte de la montée de la violence au regard des DEI /DAV avec la mise en place de mesures pérennes nécessaires à la sécurité des agents avec accompagnement quand ces derniers sont victimes d'agression sur le lieu de travail.
- De conserver des CSI opérationnelles dans le projet du NHS, attente d'un écrit qui le confirme et de renforcer de manière conséquente les équipes par poste en absence de ceux-ci.
- Demande impérative et prioritaire de formation en psychiatrie pour le personnel soignant arrivant, renfort et approfondissement pour les autres.
- Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse concrète de la direction qui doit rencontrer le préfet afin que les professionnels de santé bénéficient d'une escorte assermentée lors des transferts de détenus pour leur admission à l'Epsm71 mais aussi, au besoin lors d'une consultation à l'extérieur.
- Apports lors des instances de réponses plus concrètes et demande de remise des documents complets, lisibles, paginés, interprétables, compréhensibles et imprimables avant les instances et le temps nécessaire pour les étudier avant de pouvoir procéder à un vote de façon éclairée.
- Remise à jour du protocole de grève. (Plus d'un an en attente)
- Protection des accords locaux. La CGT est opposée aux 12h et aux risques de généralisation dans les services.
- Service de nuit : oui aux 9h30 non à la suppression de CA.
- Point sur les corrections de la non certification. Vive inquiétude pour l'avenir.
- D'anticiper les soucis de chaleur annoncés pour cet été et de mettre en place des moyens adaptés et en nombre suffisants pour y palier.

Avec la volonté des personnels en colère et en lutte, de voir s'ouvrir de véritables négociations en vue du règlement des revendications portées par l'action de ces personnels.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la CGT- Epsm71
Le Secrétaire Général
Dureuil Thierry

PS : Copie du courrier pour information :

- Mme Rist Stephanie. Ministre de la santé.
- Mme Marmier Mathilde. Directrice Générale ARS Région BFC.
- Mr Durain Jérôme. Président de la région BFC.

Syndicat CGT 55 rue Auguste Champion 71100 Sevrey.

Contact courriel : syndicatcgt@epsm71.fr

Tél 03.85.92.82.79